

À mon avis, cette traduction annotée devrait donner entière satisfaction aux historiens, qu'ils soient arabisants ou non, et, pour ma part, je n'aurai que trois remarques de détail à faire. Je ne pense pas que le *ductus D.Y.A.R.Y.H.* doive être lu : *dayyāriya* (p. 21) et qu'il signifie « une taxe payée par le *dayyār* (chef d'un couvent) probablement lors de sa nomination »; il me semble devoir être lu : *diyāriya*, terme qui désigne une taxe que les évêques coptes percevaient annuellement sur chaque fidèle, homme et femme, de leur diocèse; après avoir prélevé sur cette taxe de quoi vivre, les évêques versaient au patriarche d'Alexandrie la somme en dinars qui avait été fixée à leur siège, selon sa richesse; sous le patriarcat d'Anbā Gabriel (910-921), la *diyāriya* avait été fixée à 1 carat d'or par personne (*nasama*); sur cette question, cf. *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, vol. II, 1^{re} partie, p. 79 (texte) et p. 117 (trad.). À propos des fêtes des Coptes, il aurait été possible de signaler un article de R.-G. Coquin, « Les fêtes des Coptes vues par les auteurs musulmans », dans *La Nouvelle Revue du Caire*, vol. II, Le Caire, 1978, p. 57-75. De même, en ce qui concerne les villages de la Ghouta de Damas, il aurait peut-être été bon de renvoyer à l'ouvrage de Muḥammad Kurd 'Ali, *Ğūṭat Dimašq*, Damas, 1949.

Gérard TROUPEAU
(EPHE, Paris)

A.P. VAN LEEUWEN et A. FERRÉ, *Kitāb al-masālik wa-l-mamālik d'Abū 'Ubayd al-Bakrī, édition critique avec introduction et indices*. Tunis, 1992. 2 vol., 1002 + 33 p.

Ces deux volumes constituent, en fait, mais cela n'est pas dit dans l'introduction, la thèse de doctorat d'Université, préparée sous la direction d'A. Miquel et soutenue devant l'université de la Sorbonne Nouvelle, en 1975, par A.P. van Leeuwen.

Il faut se réjouir de la publication de la volumineuse compilation d'Abū 'Ubayd al-Bakrī (m. 1094), « le plus grand, avec al-Sharīf al-Idrīsī, des géographes de l'Occident musulman », selon E. Lévi-Provençal. Même si ce polygraphe sédentaire n'est pas un géographe original, son œuvre n'est cependant pas dénuée d'intérêt, car elle nous a conservé des extraits d'ouvrages actuellement considérés comme perdus. Malheureusement, aucun des manuscrits du *K. al-masālik* qui nous sont parvenus n'est complet, et c'est ce qui explique que les auteurs postérieurs qui, comme al-Ḥimyārī, l'ont abondamment pillé, citent des extraits de cette œuvre qu'on ne retrouve pas dans les manuscrits dont nous disposons.

Précédée d'une introduction sur la biographie de l'auteur, le contenu de l'œuvre et la description des manuscrits, ainsi que d'une bibliographie abondante, l'édition critique me semble soigneusement établie d'après les dix manuscrits actuellement connus. L'éditeur a eu la bonne idée de diviser le texte en 1 533 paragraphes, et c'est à eux, et non aux pages, que renvoient les deux *indices* des noms de lieux et des noms de personnes.

À la fin de son article sur al-Bakrī, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, E. Lévi-Provençal écrivait : « Les parties conservées des *Masālik* d'al-Bakrī mériteraient amplement l'établissement d'une édition critique. »

sement d'une édition critique complète. » Grâce à ce travail, voilà son souhait réalisé plus de trente ans après avoir été formulé!

Gérard TROUPEAU
(EPHE, Paris)

Cahiers d'onomastique arabe (1988-1992). CNRS Éditions, Paris, 1993. 161 p.

Ce cinquième volume des *Cahiers d'onomastique arabe* publiés par l'« Onomasticum Arabicum » s'ouvre par une introduction de Jacqueline Sublet qui rappelle, compte tenu des particularités du nom arabe et du grand nombre de données fournies par les sources de toute nature, l'importance de l'onomastique pour l'histoire de l'Islam médiéval. Elle souligne que les contributions à cette livraison concernent l'ensemble du domaine islamique médiéval, de l'Iran à l'Espagne.

Les articles relatifs à l'Orient musulman sont les mieux centrés sur le type de source le plus fondamental pour les études d'onomastique arabe : les dictionnaires biographiques. Bernadette Martel-Thoumian (« Le dictionnaire biographique : un outil historique. Étude réalisée à partir de l'ouvrage de *Sahāwī* : *Ad-daw' al-lāmi' fī d'yān al-qarn al-tāsi'* ») analyse méthodologiquement un dictionnaire égyptien des IX^e/XV^e s. renfermant 11860 notices. Denise Aigle, pour sa part, étudie « Le rayonnement d'une grande famille du Sud de l'Iran et sa contribution à la transmission du savoir šāfi'ite aux XIV^e-XV^e siècles » en se servant du même ouvrage. Leonard T. Librande (« The scholars of hadith and the retentive memory »), en se fondant sur celles des quelque 9 000 notices du *Tahdīb al-tahdīb* d'Ibn Ḥaḡar al-'Asqalānī (mort en 852/1449) qui se réfèrent à des personnages portant le qualificatif de *al-hāfiẓ*, propose de traduire ce terme par « celui qui a bonne mémoire », et donne de ce fait la préférence à la transmission orale. Il attire ainsi une nouvelle fois l'attention sur l'importance de ce dernier type de transmission du savoir dans la civilisation musulmane.

Trois articles aussi sont consacrés à l'Espagne musulmane. Ils portent sur une époque sensiblement plus haute, celle de la transition du califat aux *taifas*, donc la fin du X^e et le début du XI^e siècle de l'ère chrétienne. Ils utilisent une documentation moins surabondante et de nature un peu différente. Marie-Geneviève Guesdon, dans « Les *tabaqāt al-ātibbā' wa-l-hukamā'* d'Ibn Ġulgūl : une condamnation du régime 'āmiride », rassemble, dans le cadre limité d'un article, une partie importante des conclusions de l'intéressante thèse qu'elle a soutenue en 1992 sur « Médecins et hommes de science en Espagne musulmane (II^e/VIII^e-V^e/XI^e s.) ». À ses yeux, l'histoire des médecins de l'« Andalousien »² Ibn Ġulgūl (qui écrit en 987-988) ne peut être considérée comme une description objective de la situation des médecins en al-Andalus. Compte tenu des opinions pro-omeyyades et anti-'āmirides de l'auteur qui s'y manifeste, cet ouvrage ne mentionne essentiellement, pour le X^e siècle, que les médecins du *diwān al-mutaqabbibin* de l'époque califale, et laisse dans l'ombre ceux qui exerçaient hors de celui-ci, dont les non-musulmans, juifs ou chrétiens, et ceux qui se trouvaient dans

2. Pour utiliser le néologisme proposé par Jean-Pierre Molénat.